



Séance du jeudi 28 mars 2024

Nombre de délégués :
titulaires

- Présent(e)s : 12 (dont 1 DS)

- Pouvoirs : 4

- Excusé(e)s : 6

- Absent(e)s non excusé(e)s :

Présent(e)s :

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars 2024, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 15 mars 2024, s'est réuni à 14 h 00 à la Salle du Savoir à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

ABELLAN Tim ; BLANC Maurice (suppléant GAT Thierry) ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; GAMET Christian ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; ROSET Patrick ; SAUZE Jean-Luc ; SCOTTI Mattia ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs :

BALLESIO Pierre donne pouvoir à Michel BOULUD ; BONNEFOY Mireille donne pouvoir à ROCAVIVES Jean-Luc ; CHONE Jean-Philippe donne pouvoir à GAMET Christian ; SUBRA Cécile donne pouvoir à VARIGNY Nicolas

Excusé(e)s :

ATHANAZE Pierre ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; GIROMAGNY Véronique ; GROSPERRIN Anne ; HUMBERT Claude

Absent non excusé :

Délibération N°2024-007 du comité syndical	Objet : approbation du Compte-Rendu de la séance du Comité Syndical du 29 janvier 2024
---	---

Vu le conseil syndical qui s'est tenu le 29 janvier 2024,

Vu l'ordre du jour de la séance du 29 janvier 2024 et les échanges en séance,

Vu le Compte-Rendu et Procès-Verbal de la séance du 29 janvier 2024,

Vu le bureau qui a eu lieu le 15 mars 2024,

Monsieur le Président propose à l'assemblée de délibérer pour approuver le Compte-Rendu et le Procès-Verbal précité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

Voix pour : 16

Voix contre : 0

Abstentions : 0

- **APPROUVE** les CR et PV de la séance précédente

Télétransmise en Préfecture le
Affichée le
Certifiée exécutoire le

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président